

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Sur la base d'une année scolaire, les étudiant(e)s reçoivent une formation d'une durée minimale totale de 930 heures de cours, soit **31 heures par semaine**. Cette formation en BTS est complétée par un grand nombre d'activités encadrées et/ou en autonomie. Les heures de cours se répartissent de la manière suivante :

- **Culture audiovisuelle et Artistique : 8 heures**
- **Anglais : 3 heures**
- **Économie et Gestion : 5 heures**
- **Technologie des Équipements et des Supports : 4 heures**
- **Technique de Mise en Œuvre : 11 heures**

RECRUTEMENT (liste non-exhaustive)

- **Baccalauréats professionnels** (bureautique, vente,..)
- **Baccalauréats technologiques** (STMG,
- **Les baccalauréats avec Mise A Niveau Audiovisuel**
- **Baccalauréats généraux** (ES, S, L avec option CAV)

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur suger.fr



Instagram

lyceesuger



sugerimageson



YouTube

sugerimageson



BTS AUDIOVISUEL Lycée Suger



Option GESTION DE PRODUCTION

A PROPOS DU BTS AUDIOVISUEL

L'ouverture du **BTS audiovisuel date de 2001** et s'accompagne de la labellisation « **Lycée des métiers de l'Image et du Son** », l'ouverture d'une formation en Photographie, d'une Licence Professionnelle et la mise en place de formations audiovisuelles avec le GRETA.

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres travaillent en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent **cinq options : son, image, montage et post-production, gestion de production et exploitation des équipements.**

La formation porte sur la technologie des équipements et des supports, les techniques de mise en œuvre, l'économie et la gestion, les sciences physiques appliquées, l'anglais, la culture audiovisuelle et artistique.



OPTION GESTION DE PRODUCTION

Le **BTS audiovisuel option Gestion de Production** se déroule en deux ans, après l'obtention du baccalauréat. Le (la) titulaire de ce BTS a la charge de la mise en place et du suivi administratif, juridique et financier d'un projet audiovisuel. Il (elle) doit être capable d'analyser une situation, d'en évaluer les besoins, de mettre en place les moyens, de planifier, d'organiser et d'assurer la logistique, de contrôler l'évolution et le déroulement du projet en veillant au respect de l'enveloppe budgétaire. Il (elle) collabore aux différentes étapes d'un projet en contribuant à son analyse, à sa préparation, au suivi de la fabrication et au suivi de l'exploitation commerciale. Il (elle) veille à optimiser la circulation des informations nécessaires au bon déroulement du projet. Pour cela, il (elle) a recours aux outils de communication issus des nouvelles technologies. Il (elle) a régulièrement recours à l'anglais dans ses relations avec l'environnement ou pour utiliser la documentation professionnelle.

Durant la formation, tous les étudiants bénéficient d'un **matériel professionnel** que l'on retrouve dans les grandes structures de production audiovisuelles.

